

EXEMPLAIRE

24

COPY

ORIGINAL: ANGLAIS/FRANCAIS

18 mai 1962

NATO DIFFUSION RESTREINTE

DOCUMENT

MBC-IV(62)158

COMITE DU BUDGET MILITAIRE

PROJET DE TROISIEME BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1962 DU
QUARTIER GENERAL D'AFCENT - FORCE MOBILE TERRESTRE

Note du Secrétaire

On trouvera ci-joint, pour examen par le Comité, le projet de troisième budget supplémentaire 1962 du Quartier Général d'AFCENT.

(Signé) A.M.C. GEVAERTS

OTAN/NATO,
Paris, XVIe.

NATO DIFFUSION RESTREINTE

NATO DIFFUSION RESTREINTE

ETAT-MAJOR DES FORCES ALLIEES CENTRE EUROPE

T R O I S I E M E

PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

POUR L'ANNEE 1962

ETAT-MAJOR de la FORCE MOBILE du C.A.E.

-:-:-:-

Mai 1962

NATO DIFFUSION RESTREINTE

FORCES ALLIÉES CENTRE EUROPE
-:-:-:-:-

T R O I S I E M E

PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR 1962

FORCE MOBILE TERRRESTRE DU C.A.E.

1. La composition actuelle de l'Etat-Major de la Force Mobile est la suivante :

10 Officiers

10 Militaires non officiers

2 Sténo-dactylos civiles

2. Dans un avenir proche, cet état-major sera renforcé par quatre (4) officiers et quatre (4) militaires non officiers, dont un certain nombre d'Italiens. En effet, l'Italie a marqué son accord pour la participation d'un bataillon à la Force Mobile.

3. Une section administrative sera également créée.

4. L'expérience acquise depuis un an a montré la nécessité de différentes dépenses supplémentaires, particulièrement dans les chapitres relatifs aux transmissions, aux cartes, et aux équipements de bureaux.

NATO DIFFUSION RESTREINTE

RECAPITULATION

- 2 -

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE I</u> - -	<u>PERSONNEL ADMINISTRATIF</u>	<u>En Deutsche Mark</u>	<u>En Nouveaux Francs</u>
	Article 1 - Personnel à statut OTAN	2.660	3.0273
<u>CHAPITRE IV</u> - -	<u>DEPENSES GENERALES</u>		
	Article 1 - Fournitures de bureau et impressions	2.500	265.548
	Article 2 - Services cartographiques	213.393	
<u>CHAPITRE V</u> - -	<u>TRANSMISSIONS</u>		
	Article 3 - Redevances téléphoniques et télégraphiques	1.667	2.050
<u>CHAPITRE VI</u> - -	<u>TRANSPORT</u>		
	Article 3 - Transports de marchandises - Frais postaux	1.900	2.337
<u>CHAPITRE VII</u> - -	<u>DEPLACEMENTS</u>		
	Article 1 - Dépenses de transports du personnel en mission officielle	18.198	22.383
<u>CHAPITRE VIII</u> - -	<u>EXERCICES ET MINOUEUVRES</u>		
	Article 2 - Exercices entraînant des dépenses limitées	32.896	40.462
<u>DEPENSES EN C. PITAL</u>			
<u>CHAPITRE XXIII</u> - -	<u>AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT</u>		
	Article 1 - Aménagement et équipement neufs	15.252	18.760
			<u>====</u>
			<u>TOT. 1 GENERAL :</u>
			288.466 DM 354.813 NF

RECAPITULATION

(en deutsches Marks)

		Crédits demandés	Crédits approuvés pour 1962	Engagements en 1961
<u>CHAPITRE I</u>	- <u>PERSONNEL ADMINISTRATIF</u> Article 1 - Personnel à statut OTAN	<u>2.660</u>	<u>20.434</u>	<u>7.472</u>
<u>CHAPITRE IV</u>	- <u>DEPENSES GENERALES</u> Article 1 - Fournitures de bureau et impressions Article 2 - Services courgraphiques	<u>215.893</u> <u>2.500</u> <u>213.393</u>	<u>5.750</u>	<u>5.500</u>
<u>CHAPITRE V</u>	- <u>TRANSMISSIONS</u> Article 3 - Relevances téléphoniques et télegraphiques	<u>1.667</u> <u>1.667</u>	<u>6.000</u>	<u>8.000</u>
<u>CHAPITRE VI</u>	- <u>TRANSPORTS</u> Article 3 - Transports de Marchandises - Frais postaux	<u>1.900</u> <u>1.900</u>	<u>800</u>	<u>700</u>
<u>CHAPITRE VII</u>	- <u>DEPLACEMENTS</u> Article 1 - Dépenses de transports du personnel en mission officielle de l'OTAN	<u>12.120</u> <u>1.900</u>	<u>40.000</u>	<u>23.000</u>
<u>CHAPITRE VIII</u>	- <u>EXERCICES ET MANOEUVRES</u> Article 2 - Exercices militaires des dépenses limitées	<u>32.896</u> <u>32.896</u>	<u>NIL</u>	<u>786</u>
<u>CHAPITRE XXIII</u>	- <u>MEUBLEMENT ET EQUIPEMENT</u> Article 1 - Meublement et équipement nouveau	<u>15.252</u>	<u>NIL</u>	<u>20.000</u>
		<u>15.252</u>		

<u>CHAPITRE I - PERSONNEL ADMINISTRATIF</u>			
	<u>Crédits demandés</u>	<u>Crédits approuvés</u>	<u>Engagements en 1961</u>
	<u>pour 1962</u>		
		2.660 DM	

Article 1 - PERSONNEL A STATUT OTAN

- b. Indemnités et autres émoluments
 (3) Indemnité d'expatriation

<u>Grade</u>	<u>Nombre de personnel</u>	<u>Position</u>	<u>Montant</u>
E-3	1	Sténo-dactylo	2.662

Cette indemnité n'avait pas été incluse dans le projet de budget de 1962 car le poste civil dont il s'agit n'avait pas été considéré comme de statut OTAN. Ce statut est maintenant reconnu à ce poste. Le titulaire est de nationalité américaine, l'indemnité d'expatriation est due.

CHAPITRE IV - DEPENSES GENERALES

	Credits demandés D.M.	Credits approuvés pour 1962	Engagements en 1961
	2.500	4.000	

Article 1 - FOURNISSEURS DE BUREAU et IMPRESSIONS

(a) Papier duplicateur pour machine à reproduire
(cf. Chapitre XXIII)

500

(b) Service d'une machine comptable à carte perforée.

Cette machine comptable est nécessaire de façon à connaître et à suivre à tout moment les listes des équipements et fournitures TOE (Tableaux d'autorisation) des contingents nationaux affectés. Ce système est essentiel pour tenir à jour l'état du matériel, étant donné que les contingents nationaux ajustent leurs inventaires pour satisfaire aux demandes particulières de la Force Mobile. Le prix indiqué couvrira l'agencement du programme initial et l'utilisation de la machine une fois par trimestre pour chaque contingent national affecté.

2.000

Article 2 - SERVICES CARTOGRAPHIQUES

(b) Cartes nouvelles

1. A-1 Zone Finnmark
couverture au 1:60.000 - 199 feuilles - 250 exemplaires
couverture au 1:50.000 - 203 feuilles - 250 exemplaires
Documentations contenant toutes les informations géographiques militaires, documents ou pratiques concernant, par exemple, les chemins de fer, les routes, les ports, les aéroports, les terrains d'atterrissement temporaires, listes de coûts, etc., servies par diverses autorités. Environ 35 articles (17 feuillets - 2 exemplaires) au cheur: 31.270
32.700

	<u>CE,PIERRE IV - DEPENSES GENERALES (suite)</u>		<u>Engagements en 1961</u>
	<u>Credits demandés pour 1962</u>	<u>Credits approuvés pour 1962</u>	
			<u>D.M.</u>

Article 2 - SERVICES CARTOGRAPHIQUES (suite)

(b) Cartes nouvelles (suite)

2. S-1 Thrace

couverture au 1:100.000, 19 feuilles - 300 exemplaires de chacune 1.957
 couverture au 1: 25.000, 199 feuilles - 105 exemplaires de chacune 12.326
 couverture au 1: 50.000 (Bulgaria N 704), 36 feuilles, 2 exemplaires
 de chacune 45
 couverture au 1:100.000, 19 feuilles - 100 exemplaires de chaque 1.269
 couverture au 1: 50.000, 163 feuilles, 150 exemplaires de chaque 47.444

3. S-2 Grèce-Bulgarie

couverture au 1:50.000, 16 feuilles - 200 exemplaires de chaque 4.000

4. S-3 Marquise - Maroc-Maroc

couverture au 1:100.000, 7 feuilles - 40 exemplaires de chaque 4.000
 couverture au 1: 25.000, 16 feuilles - 200 exemplaires de chaque 4.000

5. S-4 Maroc : Iskanderun - Gafsa-Tunisie

couverture au 1:100.000, 15 feuilles - 400 exemplaires de chaque 20.000
 couverture au 1: 25.000, 27 feuilles - 100 exemplaires de chaque 2.000
 couverture au 1: 50.000 (Maroc), 48 feuilles, 400 exemplaires de chaque 4.000

• Documentaire et cartographique : 1.000 exemplaires de chaque 1.000
 et 1.500 exemplaires de chaque 1.500

(1) Localisation et délimitation des zones de combat au moyen d'un appareil de mesure à la lunette, 2 exemplaires de chaque 1.000

(1*) Documentaire et cartographique militaire sur les frontières et frontières aux confinées de l'Algérie 2.000

CHAPITRE IV - DEPENSES GENERALES (suite)

	Credits demandés pour 1962 D.M.	Credits approuvés pour 1962 Engagements en 1961
--	---------------------------------------	----------------------------------------------------------

Article 2 - SERVICES CARTOGRAPHIQUES (suite)

(b) Cartes nouvelles (suite)

6. Documentation complémentaire semblable à celle décrite au (1) ci-dessus assortie aux cartes énumérées aux paragraphes 2 à 5 (suite).

(iii) Documentation sur les aérodromes
2 ensembles de 14 graphiques.

564

(iv) Répertoires topographiques. - 4 documents - 1 exemplaire de chacun

160

(v) Listes de coordonnées - 443 documents - 6 exemplaires de chacune

7.152

(vi) Cartes routières (Grèce et Turquie) 10 cartes - 7 exemplaires

GRG

7. Cartes aéronautiques

(i) Pilotage aérien, 822 exemplaires

7.329

(ii) Operational navigation charts, 2364 exemplaires

4.710

La force militaire grecque possède par son unité d'opérations en Grèce un certain nombre de documents relatifs à la défense de l'île. Il n'en résulte pas de dépenses supplémentaires pour ces documents. Les dépenses pour la défense de l'île sont couvertes dans le budget de la force militaire grecque qui est financée par l'Union européenne et par la Grèce.

Un atelier de cartographie fonctionne à Thessalonique et il prépare des cartes pour les forces grecques et turques et pour les autorités publiques grecques. Ces cartes sont utilisées dans tous les territoires des nations dans lesquels elles sont déployées. Elles sont fabriquées à Thessalonique, qui leur distribue à la demande. Elles sont envoyées dans toute la Grèce et sont utilisées par chaque escadron et non pas par l'ensemble du régiment. Elles sont utilisées dans les deux armées.

CHAPITRE V - TRANSMISSIONS

	<u>Demandé</u>	<u>Approuvé 1962</u>	<u>Engagements 1961</u>
<u>Article 2 - Redevances Téléphoniques et Télégraphiques</u>	<u>1.667 DM</u>	<u>6.000 DM</u>	<u>,8.000 DM</u>

(d) Appels Téléphoniques du Réseau Commercial

L'augmentation du nombre de communications téléphoniques de longue distance, due à la préparation de l'exercice de 1962 ainsi que les reconnaissances continues aux zones d'emplois de l'E.h. de la Force mobile requièrent une augmentation des appels téléphoniques sur réseau commercial.

CHAPITRE VI - TRANSPORT

<u>Demandé</u>	<u>Approuvé 1962</u>	<u>Engagements 1961</u>

Article 1 - Transports de marchandises - Frais Postaux

- | | <u>1.500 Dr.</u> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| (a) <u>Transport de marchandises</u> | |
| Une somme de 1.500 Dr. est demandée pour le transport et l'emballage des cartes géographiques. | |
| (b) <u>Frais Postaux</u> | |
| Les dépenses sont d'environ 300 Dr. par trimestre. Il manque donc une somme de 400 Dr., qui est demandée. | |

CHAPITRE VII - DEPLACEMENTS

	Demandé	Approuvé	Enregistrement
	1561	1562	1561

Sur le tableau ci-dessus, les dépenses effectuées au cours de l'année 1961 sont égales à 14.362 francs.

(a) Déplacements individuels

(1) Dans le Chapitre VII, art. 1a du Budget de l'anno 1962, n'ont pas été inclus les fonds nécessaires aux déplacements individuels nécessaires pour la préparation et l'exécution des missions établies. Il faut donc complir les missions prévues pour les besoins opérationnels (congrégations et visites d'enseignances dans les régions désignées pour l'emploi de la force), ainsi qu'il s'avère nécessaire d'obtenir le remplacement des fonds aériençages pour cet exercice. Le montant de ces dépenses est estimé au montant de 15.620 francs, à hauteur d'une somme de 7.240 francs qui couvrira les frais de voyage en avion à 2,70 francs soit un total de 14.362 francs.

Voyages déjà effectués en 1962 : au Cannet-la-Sectenlein

	Fondation	Centre	1 AF D.
Athènes	0	0	0
Thessaloniki	0	0	2120 Francs
W.-P.R.	0	0	422 Francs
Total :	0	0	25420 Francs

Prévisions à établir : des fonds nécessaires pour 1962

	Centre	1 AF D.
Athènes	0	0
Total :	0	25420 Francs

Le montant total des fonds nécessaires pour 1962 est estimé à 25420 francs.

Le montant total des fonds nécessaires pour 1962 est estimé à 25420 francs.

Le montant total des fonds nécessaires pour 1962 est estimé à 25420 francs.

	<u>CHIFFRE VIII - EXERCICES ET MANŒUVRES</u>
<u>Demandé</u>	<u>Approuvé 1962</u>
	<u>Entretiens 1961</u>
<u>Article 2 - exercices Secundaires</u>	<u>2.896 DM</u>
	<u>---</u>

Deux fois par an l'Etat-major de la n.L.F. renforcé par le Q.G. et la Cie. de Q.G. du 4e Armor Group, comme prévu pour les manœuvres et opérations, effectue un exercice de Poste Commandement (CPX).

L'un des buts du CPX est l'entraînement au chargement et au déchargement des avions. Cet entraînement est nécessaire pour la n.L.F. dont les mouvements sont prévus comme devant utiliser des avions américains C-130 et C-124.

Sur tout les exercices, les avions ne voleront pas. Différents types de véhicules seront utilisés pour l'entraînement au chargement et au déchargement, camions de 1/2 tonne, de 3/4 tonnes et de 2½ tonnes avec remorque, canions de 3 à 5 tonnes, antitanks, hélicoptères.

Le total des frais résultant de ces exercices ne peut être déterminé actuellement en totalité. Toutefois les couts d'utilisation des avions, qui constituent la majeure partie des frais sont connus et les crédits correspondants sont demandés dans le présent budget complémentaire.

(a) Deux C-130 pour deux jours	160
(b) Deux C-124 pour deux jours	8.288
Total pour un exercice = 16.288 + 6.285 =	16.448
Total pour deux exercices = 16.448 x 2 =	<u><u>32.896</u></u>

CHAPITRE XXIII - IMMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT

- 12 -

Demandé 1962	Approuvé 1962
15.252	0

	TOT. DES BESOINS	DISPONIBLE	TOTAL DEMANDE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
				D.M.	D.M.
a. Equipment de bureau					
1. Bureau (à double rangée de tiroirs)	20	15			
2. Bureau dactylo	8	7			
3. Fauteuil bureau	12	9			
4. Chaise à dossier droit	38	35			
5. Armoire métallique	6	0			
6. Machine à calculer	1	0			
7. Tableau noir et chevalet	4	1			
8. Machine à écrire grand chariot	8	7			
9. Chaise dactylo	8	7			
10. Machine à reproduire	1	6			
b. Matériel photographique					
..					
.. Equipment d'interprétation de photos					
(a) Altimètre plastique gradué	1	0			
(b) Lampe achromatique lentille "ocularet"	1	0			
(c) Règle à calculer pour photos aériennes	1	0			
(d) Stéréoscopé à lentille pour interprétation de photos aériennes	1	0			

Demandé 1962	Approuvé 1962
15.252	0

D.M.

	CHAPITRE XXIII - MATERIEL ET EQUIPEMENT (suite)		
	TOTAL DES BEZOINS	DISPONIBLE	MONTANT TOTAL
	TOTAL DEMANDE	PRIX UNITAIRE	D.H.

Article 1 - Aériblement et Equipment neufs (suite)

c. autres matériels

1. Table de dessin avec support (équipement de dessin) 2. Ensemble pour reproduction (" " " 3. Coffre métallique de campagne 4. Coffre de campagne (avec cadenas) 5. Ecran pour "Viewgraph" 6. Etagères pour cartes 7. Panneaux pour cartes et éclairage pour panneaux de cartes et pour salle de conférence 8. Règles à coulisse 9. Petit mat.riel de dessin	1 1 4 6 1 16 8 2 2	0 0 0 0 0 1 8 global 0 global	1 1 4 320 6 1 8 2.000 60 1.400
		Total :	<u>5.974</u>

Les effectifs du Q.G. de la Force Mobile Terrestre seront autorisés sous peu de 4 officiers et de 4 sous-officiers - hommes de troupe. Il sera alors nécessaire de procéder à l'achat de bureaux et de chaises supplémentaires. Il faudra, en outre, avoir du mobilier et du matériel pour l'achat desquels les crédits n'ont pas été accordés au budget de 1962.

Du matériel de dessin pour les conférences, les plans, les exercices et les opérations sera indispensable.

Les nombreuses cartes géographiques représentent une très grande valeur et doivent être conservées dans des installations de stockage adéquates. Les quelques porto-cartes achetés sur le budget de 1961 se sont révélés insuffisants.

Les tâches sur le terrain (exercices et opérations) justifient le besoin en matériel tel que :

- a. Des coffres-forts de campagne pour les documents classifiés.
- b. Des boîtes en bois, de capacités, pour différentes art.ies de bureau.
- c. Un équipement d'interprétation photographique.